

ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNES CONCERNEES SAINT-GHISLAIN - BERNISSART - BELOEIL

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la **SA ADVACHEM** ayant son siège route de Wallonie, darse d'Hautrage à 7334 Hautrage, représentée par M. RIFAUT, Directeur (065/61.32.16) en vue d'obtenir le permis unique pour le **renouvellement des autorisations existantes et extension des activités de production d'UFCS et de solutions de formaldéhyde.**

Ecarts au Guide Communal d'Urbanisme de Saint-Ghislain (GCU) conformément à l'art. D.IV.5 du CODT :

- Art. I.2§2 : recul de certaines installations supérieur à 6m des limites parcellaires ;
- Art. II.2§1 : installations d'une hauteur supérieure à 10m.

Autorité compétente : les Fonctionnaires technique et délégué.

Le projet est situé sur la Commune de Saint-Ghislain. Une enquête publique est également organisée sur les Communes voisines de Bernissart et Beloeil.

Le dossier peut être consulté auprès de l'Administration communale de Bernissart à partir du 19.03.2018.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
05.03.2018	19.03.2018	Administration communale de Bernissart, Service des Travaux Rue du Fraity n° 76 à 7320 Bernissart Fin de l'enquête : 17/04/18 à 11 heures	Commune de Bernissart Place de Bernissart n° 1 à 7320 Bernissart

Le Bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

Pour Bernissart : chaque jour ouvrable de 8h15 à 11h45 et 12h45 à 16h15, ainsi que le mardi jusqu'à 20 heures sur rendez-vous pris **au moins 24h à l'avance** (069/59.00.66-65).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale, Service des Travaux de la Commune, rue du Fraity n° 76 à 7320 Bernissart dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès :

- du demandeur : SA ADVACHEM (065/61.32.00) ;
- du Fonctionnaire technique (065/32.82.00) et du Fonctionnaire délégué (065/32.80.11) du Service Public de Wallonne, Place du Béguinage 16 à 7000 Mons / Service Eco-Conseil : 065/76.19.54.

Bernissart, le 28.02.2018



Le Bourgmestre,
R. VANDERSTRAETEN